LES CONCEPTS DE VIE ACTIVE ET VIE CONTEMPLATIVE.

La doctrine traditionnelle des deux vies est trop nettement suggérée par la scène évangélique de Marthe et de Marie pour n'être pas considérée comme ayant son origine première dans l'évangile même. Néanmoins dans les premiers siècles, surtout à Alexandrie, la pensée chrétienne fut profondément influencée par les théories de la philosophie grecque, lesquelles étaient d'ailleurs dénuées de tout caractère religieux. Il n'est pas inutile de connaître cette influence.

Tandis que pour Platon la vie parfaite est une vie mixte mélangée de spéculation et de plaisir, Aristote distingue :

- 1°) la vie voluptueuse, qui est celle des animaux;
- 2°) la vie pratique ou politique, qui est celle des hommes;
- 3°) la vie contemplative, celle des dieux.

Dès lors dans la tradition païenne:

vie contemplative signifie vie d'étude, consacrée à la spéculation philosophique;

vie pratique signifie vie adonnée à l'action extérieure et spécialement aux affaires politiques.

« A Alexandrie, les théologiens chrétiens emploient les mêmes termes dans un sens encore très voisin de l'usage philosophique (1). » La vie contemplative garde chez eux un caractère de haute spéculation à raison de la gnose qui pour eux distingue le parfait chrétien. Mais tout en empruntant aux philosophes païens les notions de vie active et de vie contemplative, la pensée chrétienne les fait évoluer de façon à les identifier bientôt avec

<sup>(1)</sup> Rev. d'asc. et de myst., 1926, p. 339.

les œuvres de charité d'une part et l'oraison d'autre part. C'est en particulier le sens qu'on trouve chez saint Augustin (1).

Néanmoins les deux notions ne sont pas encore fixées d'une façon définitive. Cassien, exposant la doctrine des moines d'Égypte sur la perfection qui se résume dans la science spirituelle (14° conf.), distingue :

1) La science pratique, produite par le perfectionnement

des mœurs et la purification des fautes;

2) La science théorique, qui est la contemplation et la connaissance des choses divines.

D'après cette doctrine, la vie pratique, qui correspond à la science pratique ou à la perfection morale, ne consiste donc pas seulement dans les œuvres de charité ou dans les œuvres extérieures en général, mais elle suppose et comprend tout le travail de l'ascèse par lequel le chrétien tend à la perfection. C'est pourquoi il est impossible d'acquérir la pureté de la contemplation, si l'on ne s'est exercé d'abord dans la vie pratique, et si l'on ne possède pas pleinement la perfection de la discipline pratique. Mais d'après Cassien et les moines d'Égypte, la perfection de la contemplation est réservée aux anachorètes qui sont complètement dégagés de tous les soucis de la vie sociale; elle n'est pas à la portée des cénobites qui ne peuvent prétendre qu'à la perfection de la science pratique. Cela nous révèle « la conception d'une vie contemplative poussée à son extrême limite (2) », puisqu'elle est incompatible même avec le travail agricole (3).

D'après cette conception, la vie contemplative n'aurait

(2) D. Butler, Le Monachisme bénédictin, p. 100.

(3) Cf. Cassien, Conf. 29, ch. 3.

<sup>(1)</sup> Il s'agit moins d'oraison proprement dite que de vie d'oraison, d'esprit d'oraison. A fortiori, il n'est pas question d'oraison mystique comme principe de la vie contemplative.

existé qu'exceptionnellement dans l'Église et chez les seuls ermites. C'était là une exagération qui n'a pas survécu aux traditions égyptiennes, et les trois grands fondateurs du cénobitisme, saint Pachôme, saint Basile, saint Benoît, qui avaient d'abord été ermites, se détournèrent résolument d'un idéal si peu à portée des forces humaines; et d'ailleurs la tradition a toujours considéré la vie des moines cénobites comme essentiellement contemplative.

Néanmoins comme la vie des anciens cénobites n'était contemplative, ni au sens grec et alexandrin, étant fort peu spéculative; ni au sens de Cassien, puisqu'une part très large y était faite aux travaux matériels, incompatible avec la contemplation continue des ermites, cela suppose une conception nouvelle de la vie contemplative.

Cette conception apparaît avec saint Grégoire, qui d'après Dom Butler (p. 102) est le premier qui formula l'idée
bénédictine de la contemplation. Selon lui, les deux vies
ne sont pas vécues séparément, par deux catégories
d'hommes, mais doivent être unies dans la vie de chacun; car la vie contemplative pure ne peut être pratiquée
par personne. En effet l'esprit ne peut jamais se maintenir longtemps dans la contemplation et doit revenir constamment à la vie active, pour réparer ses forces et reprendre ensuite sa contemplation.

Mais suivant saint Grégoire, ces interruptions nécessitées par l'infirmité de la nature, n'empêchent pas l'âme de s'appuyer, en quelque sorte, d'une façon continue sur cette contemplation qu'elle retrouve par des efforts sans cesse répétés. Et ainsi on ne peut pas dire qu'elle ait perdu la permanence de la contemplation, puisqu'elle la poursuit toujours, alors même que celle-ci fait défaut sans cesse (1).

<sup>(1) «</sup> Sed dum haec eadem contemplatio more debito per temporum